

**COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)**  
**Extrait du registre des**  
**délibérations du Conseil Municipal**  
**n° 09-2018**

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	21/03/2018
Présents	14
Absents	9
Procurations	4
Votants	18

Par suite d'une convocation en date du vingt-et-un mars deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le vingt-sept mars deux mille dix-huit à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

**Présents** : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, CAZANAVE Véronique, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

**Procurations** : DILLON Valérie à Nicole QUILLIEN, CATALA Fabien à Pierre GARCIA, JOLIBERT Marie-Christine à Claudine SARRAIL, ESCANDE Jacques à Christian CIBIEL.

**Absents** : DILLON Valérie, CATALA Fabien, JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, ESCANDE Jacques, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, BAJAN Andrée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**Objet : Renouvellement des délégués du Conseil Municipal au Conseil Municipal d'Enfants**

Les élues précédemment désignées au sein de la Commission Patrimoine en charge du Conseil Municipal d'Enfants ont précisé par courrier à Madame le Maire qu'elles ne pouvaient plus en assurer le suivi pour raisons professionnelles.

Il est donc nécessaire de désigner de nouveaux représentants du Conseil Municipal afin de soutenir l'animateur et la vice-présidente en charge du CME dans leur mission d'encadrement.

Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer sur les candidats qui se sont déclarés : JOLIBERT Marie-Christine et PEISER Jean-Luc.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré,**

- **Désigne, à l'unanimité,** Marie-Christine JOLIBERT et Jean-Luc PEISER, représentants du Conseil Municipal auprès du Conseil Municipal d'Enfants ;
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,  
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Nicole QUILLIEN

REÇU EN PREFECTURE

le 30/03/2018

Application agréée E-legalite.com